



De g. à dr. : M. Drouin, Proviseur de la Cité Scolaire, M. Roy, Maire-Adjoint en charge de Cit'Ergies et Mme Larcher, Maire-Adjointe en charge de l'Éducation

Convention de partenariat en faveur du développement durable

Travailler avec les jeunes, les sensibiliser à l'environnement tels sont les objectifs de la convention de partenariat en faveur du développement durable signée entre la Cité Scolaire et la Commune.

Cette convention signée le 04 mai dernier prévoit la mise en œuvre d'actions pédagogiques sur les thèmes suivants :

- la valorisation des déchets ménagers par compostage et création d'un poulailler servant de base à une culture en lasagne
- la permaculture en créant un potager urbain hors sol et un verger pour l'approvisionnement du restaurant pédagogique de la SEGPA
- la biodiversité en fabriquant 5 hôtels à insectes en 2017 pour les écoles et espaces verts de la ville ainsi que des nichoirs pour la chouette Chevêche.

Le projet est porté par les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} SEGPA et leurs professeurs : animations en écoles, supports pédagogiques, fiches ateliers et opérations de sensibilisation sont au programme.

Pour cette année, trois fiches actions ont été développées : la construction d'un potager hors sol ossature bois, la création d'un verger pédagogique et la fabrication d'hôtels à insectes.

En fabriquant ces objets dans le cadre des enseignements professionnels, les élèves passent de l'enseignement "abstrait" à l'enseignement "concret". Ils sont plus attentifs, plus intéressés et adhèrent totalement aux projets.

Ils travaillent en mathématiques, en français, en sciences sur le domaine de la valorisation des déchets, de la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité en collaboration avec le club

jardinage de l'établissement. Pour Elodie, Léa et Théo qui ont réalisé le potager ossature bois, « Ce travail en groupe a créé des liens amicaux au sein de la classe. Nous avons tout d'abord élaboré un schéma papier, puis une maquette avant de passer par l'atelier pour la réalisation finale. Ensuite, nous avons mesuré la longueur et la largeur du terrain, puis nous avons posé des piquets et des fils pour visualiser l'emplacement sur lequel l'armature bois sera posée » disent fièrement ces élèves de 4^{ème} A de la SEGPA. S'en suivra ensuite le remplissage des carrés avec de la terre puis le repiquage avant la récolte des légumes en septembre prochain.

Ces actions se poursuivront durant l'année scolaire 2017-2018 avec la création d'un poulailler, d'un nichoir pour Chouette Chevêche, d'une serre. Une éducation au goût à partir des récoltes du potager pédagogique sera également au programme et des ateliers de dégustations seront aussi proposés par les élèves de la SEGPA dans le restaurant pédagogique.

Potager hors-sol

Le jardinage hors-sol peut s'effectuer sur un balcon, une terrasse, une toiture, ou encore même une pelouse comme à la cité scolaire.

Ce type de jardinage est aussi conseillé lorsque la qualité du terrain laisse à désirer. Une terre pauvre en nutriments ne permettra pas d'avoir de beaux



Préparation du potager hors-sol



Le CMJ et Daniel Bour, Maire-Adjoint en charge de la jeunesse en réunion à la Cité Scolaire

légumes, et si la terre est dure, il sera plus rapide de mettre des bacs remplis de terreaux à la place. L'entretien aussi des carrés de jardin est plus facile.

Hôtel à insectes

La destruction des lieux de biodiversité entraîne la disparition des abris des insectes que sont les bois morts, les troncs et leurs écorces, les branches, les souches, y compris les petites branches mortes sur les arbres sains. Ces bois morts sont aussi source de nourriture pour les insectes. Ils sont pour eux la chambre à coucher, le couvain, la crèche et la cuisine selon les espèces.

Le jardinier qui ne supporte pas la présence de ces éléments qu'il estime faire désordre dans son jardin, va être tenté de les détruire. Il contribuera à l'érosion de la biodiversité, brisera les équilibres naturels et devra alors compenser en offrant autres gîtes et couverts aux insectes. C'est le rôle des hôtels à insectes que l'on voit "fleurir" aussi bien chez les particuliers que dans les espaces publics.

L'hôtel à insectes doit être orienté au sud ou au sud-est, face au soleil, notamment en début de journée, le dos aux vents dominants, non loin d'un parterre de fleurs sauvages et cultivées (le restaurant de l'hôtel). Il doit être surélevé d'au moins 30 centimètres, et abrité des intempéries afin d'accueillir chrysope, bourdon, certaines abeilles et guêpes solitaires comme la mégachile ou les osmies, forficules et carabes.



Ces hôtels à insectes fabriqués par les élèves de 4^{ème} avec l'aide des élus au Conseil Municipal de Jeunes seront ensuite mis en place dans les écoles et les espaces verts de la Ville. Deux hôtels à insectes seront remis à la ville début juillet.

Création d'un verger pédagogique

Ce verger pédagogique sera créé sur la parcelle communale attenante à la Cité Scolaire derrière le bâtiment de la SEGPA. Il comprendra 45 arbres fruitiers demi-tiges : pommiers, cerisiers, poiriers, pruniers, cognassiers, noisetiers.

Outre leurs atouts gustatifs, les fruitiers se révèlent aussi décoratifs tant par leur feuillage que par leur spectaculaire floraison printanière. Ces différentes essences pourront être là aussi étudiées en sciences naturelles et les fruits récoltés et dégustés au sein de l'établissement.

Un beau projet porté par les enseignants et les élèves avec l'aide de la ville de Delle. ■